Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Inscriptions au registre du commerce
Sous-rubrique: Mutation
Date de publication: SHAB 07.07.2021
Numéro de publication: HR02-1005243197

Entité de publication
Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Carrosserie Dan Sàrl, Goumoëns, nouveau Garage-Carrosserie Dan SA, Echallens

Garage-Carrosserie Dan SA
Route de Cossonay 22
1040 Echallens

Jusqu'ici
Carrosserie Dan Sàrl
Pré de Cure 11
1376 Goumoens-la-Ville

Carrosserie Dan Sàrl, à Goumoëns, CHE-114.738.029 (FOSC du 19.12.2013, p. 0/7225834). Cottet Dan cède 80 de ses 200 parts de CHF 100 à Brülhart Michael, de Ueberstorf, à Eclépens, nouvel associé, sans signature, titulaire de 80 parts de CHF 100. Cottet Dan reste titulaire de 120 parts de CHF 100. Statuts modifiés le 23.06.2021. La clause statutaire relative à l'apport en nature et reprise de biens est abrogée, conformément à l'art. 628 al. 4 CO. Augmentation du capital social. Nouveau capital social: CHF 100'000, divisé en 1'000 parts sociales de CHF 100. Cottet Dan et Brülhart Michael sont désormais respectivement titulaires de 600 parts de CHF 100 et 400 parts de CHF 100. Transformation: la société à responsabilité limitée est transformée en société anonyme conformément au projet de transformation du 23.06.2021 et bilan au 31.12.2020, présentant des actifs de CHF 758'731.14 et des passifs envers les tiers de CHF 681'627.19, soit un actif net de CHF 77'103.95, contre attribution aux associés de 1'000 actions de CHF 100. Nouvelle forme de droit: société anonyme. Nouveaux statuts du 23.06.2021. Nouvelle raison de commerce: Garage-Carrosserie Dan SA. Siège transféré à Echallens. Nouvelle adresse: Route de Cossonay 22, 1040 Echallens. Nouveau but: la société a pour but l'exploitation d'un garage et d'une carrosserie, ainsi que le commerce de véhicules et de tout matériel. Elle peut, en Suisse ou à l'étranger, créer des succursales, participer à d'autres entreprises, acquérir tous immeubles ou sociétés immobilières dans le cadre de son activité, acquérir ou fonder des entreprises visant un but identique ou analogue, faire toutes opérations et conclure tous contrats propres à développer son but ou s'y rapportant directement ou indirectement. Capital-actions entièrement libéré: CHF 100'000, divisé en 1'000 actions nominatives de CHF 100, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. La clause statutaire relative à l'obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption est abrogée.

Les statuts en prévoient plus de clause particulière au sujet du mode de communications aux associés. La procuration de Cottet Gérald est éteinte. Cottet Dan, qui n'est plus associé-gérant, est nommé administrateur président. Brülhart Michael, qui n'est plus associé, est nommé administrateur et engage désormais la société par sa signature collective à deux.

Registre journalier no 15056 du 02.07.2021

Précédente publication dans la FOSC: no 246, Date: 19.12.2013

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Vaud